



Solidaires Finances Publiques **VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 17 mars 2016

Monsieur le Président du CTL,

Le CTL du 11 février 2016 s'était réuni à notre demande afin, notamment, que vous nous présentiez ENFIN le programme triennal que vous aviez soumis au Directeur général.

Ce fut l'occasion de découvrir que vous ne saviez pas que triennal signifiait « sur 3 ans », car vous n'avez évoqué que les projets de restructuration pour 2017.

Vous aviez alors précisé que vous convoqueriez très rapidement un autre CTL, afin d'apporter des précisions sur les restructurations ainsi envisagées, à savoir :

- Les fusions :

du SIE de Saint-Maur-des-Fossés et Nogent-sur-Marne sur le site de Nogent-sur-Marne ;

du SIE de Boissy-Saint-Léger et Créteil sur le site de Créteil ;

des SPF 1 et 4 et des SPF 2 et 3 ;

des 3 pôles d'enregistrement de Villejuif, Créteil et Saint-Maur-des-Fossés avec la création d'un service départemental de l'enregistrement à Créteil ;

des services FI de Vincennes, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et Villejuif, avec le regroupement des agents du PCR 3 sur le site de Créteil ;

- Les déménagements des Trésoreries :

de Saint-Maur-des-Fossés dans les locaux du SIE de Saint-Maur-des-Fossés ;

de Chennevières-sur-Marne dans les locaux du SIE de Boissy-Saint-Léger ;

- Le retour de la mission foncière à Créteil avec création d'un Service Des Impôts Fonciers (SDIF).

Toutefois - outre le fait que nous sommes opposés à la destruction du service public - nous avons décidé de boycotter en intersyndicale cette première réunion... car **les documents présentés ne sont que des COQUILLES VIDES !!!**

Il ne s'agit en effet que de simples copier-coller, où ne figurent que l'effectif théorique implanté au 1^{er} janvier 2016 et le nombre de dossiers gérés... sans aucune précision sur les effectifs après restructuration, le devenir des Chefs de contrôle des SPF, l'encadrement, l'impact sur les conditions de travail, le nombre de collègues dont le trajet serait rallongé, etc.

Pourtant la Direction générale a souhaité faciliter votre travail de présentation, en regroupant les renseignements qu'elle juge essentiels dans un document de synthèse : la fiche d'impact. C'était sans compter sur le fait que la DDFiP du 94 s'illustrerait à nouveau en n'étant même pas capable de suivre les recommandations de la centrale !

Il devient alors inutile de rappeler que ce document n'est que la synthèse de ce qui devrait être détaillé dans des documents complémentaires, afin d'établir les bases d'un vrai dialogue social... et surtout d'une vraie considération des agents !

Force est de constater que, tel un enfant, notre direction locale se contente de jouer au Légo en tentant d'emboîter des services dans d'autres, sans se soucier de l'humain et encore moins de nos conditions de travail !

Ainsi, vous avez "eu l'idée de", mais sans savoir ni où, ni comment seront installés les collègues. (Dans le meilleur des cas nous avons une phrase - dont la redondante est à l'image de votre incompétence - du type « *de préférence, à proximité de... si possible* »).

Le fait qu'il n'y ait même pas une ligne ou un mot sur le coût de ces restructurations ne fait que confirmer cet énième exemple d'amateurisme !

Mais nous vous voyons déjà arriver avec votre sempiternel « *oui mais ce genres de détails sera examiné en CHSCT* ».

Or, nous vous le redisons :

M. Christian BRUNET, Président du CTL, vous voudrez bien contacter M. Christian BRUNET, Président du CHSCT, afin que les informations circulent ENFIN entre vous !

Car nous en avons assez de cette schizophrénie où le Président de chacune de ces instances renvoie à l'autre l'examen des conditions de travail et la prise en compte de l'humain.

Assez que les plans présentés au CHSCT soient unilatéralement modifiés, tout en affirmant qu'ils ont bien été présentés au CHSCT alors que, nous vous le rappelons, nous attendons depuis plusieurs mois la version finalisée des plans qui auraient dû être soumis au CHSCT... l'année dernière !!!

Pire, même les chefs de service - une fois de plus !!! - ne sont toujours pas informés !
Mais vous allez encore nous demander un exemple ?! C'est que la liste est bien longue : Recette des Finances de Nogent-sur-Marne... Ah bah oui, prenons cet exemple, puisque de nouveaux services sont désormais impactés. Avez-vous prévenu les responsables et les agents de la Division des Affaires Juridiques (DAJ) de leur déménagement ? NON !

Avez-vous fait la même information à Nogent-sur-Marne ? NON !

Avez-vous prévenu les collègues en charge du contrôle de la redevance audiovisuelle du jeu de chaises musicales qui les impactait aussi ? Encore NON !

Avez-vous prévenu ceux du Pôle de Contrôle et d'Expertise (PCE) de Créteil qu'ils allaient accueillir les collègues de la redevance ? Toujours NON !

D'ailleurs, ce dernier sujet est une flagrance du comportement de la Direction : bien que nous vous ayons interpellé lors du CTL du 11 février dernier, vous nous aviez répondu... qu'il n'y avait rien d'envisagé, car vous n'aviez aucune information concrète sur le rattachement des services de contrôle de la redevance au PCE (et... que si nous en avions, vous étiez preneur), que vous ne compreniez pas pourquoi on parlait de la DAJ et que les nouveaux plans seraient soumis au CHSCT.

Pourtant, le groupe de travail CHSCT s'est réuni ce mardi... sans qu'aucun plan n'ait été fourni ! Et que dire de la note de l'administration centrale... parue le jour du CTL... qui acte le rattachement de la redevance au PCE !

Mais que l'on se rassure, bien qu'un mois se soit écoulé, la DDFiP du Val-de-Marne n'a toujours pas informé les collègues !

Il ne leur reste donc plus, à l'image des services concernés par le présent CTL, qu'à attendre la visite du DDFiP (désormais surnommé « le fossoyeur ») pour espérer être ENFIN informés de leur sort !

Un dernier conseil avant de partir (car, avec les enfants, pédagogie rime avec répétition) : il ne nous reste plus, Monsieur BRUNET Président du CTL, qu'à vous inciter à contacter M. BRUNET Président du CHSCT, afin qu'il vous informe des bonnes pratiques.

A savoir, celles mises en place par nos collègues des Douanes, où les projets sont annoncés **2 ans avant** ! Les collègues sont informés du projet, puis des groupe de travail sont organisés, **les collègues sont reçus individuellement** afin d'examiner les conséquences de la restructuration et les éventuelles solutions à apporter pour y remédier, les informer de leurs droits, garanties et compensations indemnitaires, etc.

Ce n'est que l'année suivante que le CHSCT est consulté (avec l'ensemble de ces éléments à l'appui), afin de recueillir son avis éclairé.

Puis, toujours **par une juste application des textes**, ce n'est qu'après que la totalité du dossier est présenté au CTL...

Mais à la DDFiP du Val-de-Marne, rien de tout ça !

Pire, lorsque les collègues sollicitent une audience auprès de la Direction, cette dernière - pour la première fois de l'histoire de France et de Navarre - refuse d'accorder une autorisation d'absence pour s'y rendre ?!?

Malheureusement pour vous, cela n'a produit que l'effet inverse à celui que vous espériez, en motivant encore plus les collègues (plutôt que de les décourager) !

En matière de **dégradation des conditions de travail**, notre direction s'illustre **ENCORE ET ENCORE** en supprimant les places de parking à Créteil et en refusant de financer une solution alternative (alors que Solidaires Finances Publiques avait comblé vos lacunes en recherchant un stationnement le plus proche possible).

Pourtant, des solutions gratuites et/ou de l'argent, il y en a !

Pour preuve, vous avez depuis réattribué en catimini des places de parking aux chefs de services (y compris ceux habitant à proximité !!!).

D'ailleurs, la transparence est telle que vous refusez de communiquer la liste des attributaires, sans doute trop occupé par l'acquisition d'une voiture hybride... totalement inutile !!!

Solidaires Finances Publiques Val-de-Marne rappelle que nous exigeons que la Direction finance une place de parking pour tous les agents, tous grades confondus, afin de répondre à leur légitime besoin !

Vous voyez, Mesdames et Messieurs les Directeurs, de l'argent il y en a... mais visiblement, pour vous, charité bien ordonnée commence et finit par vous-même !

Il n'y a pas à dire, la DDFiP du Val-de-Marne est aux antipodes des bonnes pratiques et du respect de l'être humain !